

## **TOULON : La Fondation VINCI pour la Cité soutient l'association l'Îlot**

[presseagence.fr/toulon-la-fondation-vinci-pour-la-cite-soutient-lassociation-lilot/](https://presseagence.fr/toulon-la-fondation-vinci-pour-la-cite-soutient-lassociation-lilot/)

23 janvier 2025

**Le 23 janvier dans les locaux de l'association Domensa et en présence des élus de la Ville de Toulon, des mairaines, des représentants de l'association et de VINCI Autoroutes, l'association a reçu un chèque de 15 000€.**

Parrainée par Floriane Foltz et Sophie Lethuin-Farge, salariées de l'entreprise VINCI Autoroutes, filiale du groupe VINCI, l'association a aménagé 9 studios, situés dans le quartier prioritaire de Saint-Jean-du-Var à Toulon, et dédiés à la mise à l'abri de familles avec des enfants de moins de 4 ans.

### **AMENAGEMENT DE 9 STUDIOS**

Dans le Var, le Département organise, déjà, la mise à l'abri dans des hôtels de familles monoparentales expulsées ou de femmes victimes de violences conjugales, notamment avec des enfants en bas âge. Grâce à l'appui du groupe Fortil, l'Îlot peut, désormais, réserver 9 studios à l'accueil de femmes et d'enfants de quelques mois à 4 ans.

Pour cette action, la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité a permis l'équipement de ces studios de 25m<sup>2</sup>, réhabilités et

desservis par les transports en communs.

L'objectif est de proposer une mise à l'abri de ces familles dans des conditions dignes et propices à leur réinsertion. L'Îlot accueille les bénéficiaires et s'assure de leur parcours dans l'hébergement proposé. Parallèlement, l'association En Chemin, partenaire du projet, réalise l'accompagnement social et professionnel, dont la recherche d'un logement pérenne et durable.

D'après une étude de la Fondation Abbé Pierre, plus de 38 000 personnes ont été expulsées de leur logement en France en 2023, entraînant un hébergement précaire dans des hôtels, des difficultés à retrouver un foyer, un impact sur la scolarité dans le cas de ménages avec enfants, des problèmes de santé, une baisse d'estime de soi et des difficultés à se réinsérer professionnellement.

En réalisant ce projet, l'association Îlot s'est engagée aux côtés du Conseil départemental du Var à accompagner un public différent de ses bénéficiaires habituels : personnes éloignées de l'emploi notamment sous-main de justice, jeunes NEETS. Ainsi, elle souhaite renforcer son ancrage territorial et créer du lien avec les services de l'État et les collectivités locales.

#### **Photos Alain BLANCHOT.**

#### **En présence de :**

Caroline DEPALLENS, adjointe au maire de Toulon et conseillère départementale,

Amandine LAYEC, conseillère municipale déléguée,

Thierry CAMPUS, conseiller municipal délégué,

Salvador NUNEZ, Directeur Opérationnel VINCI Autoroutes,

Des deux marraines VINCI Autoroutes : Floriane FOLTZ, responsable clientèle et marketing et Sophie LETHUIN – FARGE, responsable communication de la Direction Opérationnelle VINCI Autoroutes,

Pierre-Jean PETIT, Directeur Général de l'Association l'Îlot,

Thérèse FAIVRE, responsable de l'antenne du Var,

Stéphane RIVEREAU, Directeur adjoint de l'action sociale de proximité au Département,

Des représentants du bailleur social FORTIL et de l'association En chemin.